

Cahiers LandArc 2017 - N° 22

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Deux ensembles de chaussures en cuir
provenant du cimetière des Crottes
à Marseille (1784-1905)



LandArc

ARCHÉOLOGIE
RECHERCHE
COMMUNICATION

Deux ensembles de chaussures en cuir provenant du cimetière des Crottes à Marseille (1784-1905)

Véronique Montembault⁽¹⁾ & Anne Richier⁽²⁾

Mots-clés:

Chaussure, cuir, cimetière, Epoque moderne, Epoque contemporaine, sépulture d'enfant.

Keywords:

Shoe, leather, cemetery, Post-medieval period, Industrial period, Child grave.

Résumé:

La dépouille d'un animal peut être transformée en plusieurs produits dérivés. Suivant la technique et les produits utilisés, le matériau obtenu est plus ou moins résistant à la putréfaction. C'est ainsi que ne subsiste dans les sites humides et anaérobies, que le cuir, c'est-à-dire une peau tannée à cœur avec des tanins végétaux⁽³⁾. Pour les objets associant des matériaux plus périssables, comme les chaussures dont le dessus est en cuir blanc (c'est-à-dire une peau traitée à l'alun), seules les semelles sont conservées. Les études de mobilier ont longtemps délaissé ces objets en cuir ou se sont essentiellement concentrées sur les périodes antique ou médiévale. Cet article vise à présenter les observations qu'il est possible de réaliser sur deux découvertes lacunaires provenant des sépultures 298 et 462 datées du XIX^e siècle issues du cimetière des Crottes à Marseille.

Abstract:

The remains of an animal can be transformed into several derived products. According to the technique and the products used, the material obtained is more or less resistant to putrefaction. Thus, in wet and anaerobic sites, there remains only leather, that is to say, a skin tanned to the heart with vegetable tannins. For objects associating more perishable materials, such as shoes with the top is made of white leather (ie, alum-treated skin), only the soles are retained. Studies of artifacts have long abandoned these leather objects or have mainly focused on the Roman or Medieval periods. This article aims at presenting the observations that can be made on these two incomplete discoveries coming from graves 298 and 462 dating from the 19th century from the cemetery of the Crottes in Marseille.

(1) Restauratrice indépendante, veronique.montembault@neuf.fr

(2) Responsable d'opération, Inrap Sud-Est, anne.richier@inrap.fr

(3) Montembault, 2016, vol. I.1, p. 47-49.

CONTEXTE DE DECOUVERTE

En 2013 et 2014, une fouille archéologique préventive portant sur un cimetière marseillais en usage entre 1784 et 1905 a permis la mise au jour de plus de 800 structures funéraires⁽⁴⁾. Il s'agit là du plus gros ensemble funéraire d'époque moderne et contemporaine exhumé sur le territoire français. Si ces périodes sont bien documentées par les sources historiques, elles ont longtemps été délaissées par les recherches archéologiques alors même que le cœur de la discipline, la culture matérielle, est sans doute celle qui a laissé le moins de traces écrites ou figurées.

La fouille de ce cimetière a permis de retracer des pans entiers de l'histoire sociale et économique d'un petit quartier populaire en marge de la cité phocéenne. Installé à la fin de l'Ancien Régime dans ce qui est alors un hameau du terroir marseillais, le cimetière des Crottes (du provençal *crota*: grotte, cave) documente l'impact de la révolution industrielle sur la population et le paysage en pleine

mutation. L'enclos sera agrandi à trois reprises, au fil des crises de mortalité dues aux épidémies ou des vagues migratoires ouvrières de la seconde moitié du XIX^e siècle, avant de fermer définitivement ses portes en 1905 (fig. 1). L'étude des structures funéraires (sépultures en cercueil, caveaux, ossuaires) a permis de plonger dans l'intimité des défunts, autant au niveau des pratiques funéraires que de la démographie et de l'état de santé des populations. Un nombre important de sépultures recélait des attributs vestimentaires (boutons, agrafes, boucles...) permettant d'attester que les défunts étaient inhumés habillés. Parmi ceux-ci, certains en matériau périssable, qui sont habituellement corrompus se sont conservés, comme des éléments de cuir ou de tissu. Au total, près de 40 sépultures ou ossuaires ont livré des restes de chaussures, dont deux étaient particulièrement bien conservées et ont bénéficié d'une étude particulière.

DESCRIPTION ET ANALYSE DES OBJETS

Les chaussures proviennent de deux sépultures. La première (SP 462) contient les restes d'un jeune enfant inhumé en cercueil, dont l'étude anthropologique permet de situer l'âge au décès entre un an et demi et deux ans et demi. Cette sépulture se situe stratigraphiquement dans la phase 3c, soit entre 1864 et 1866⁽⁵⁾.

Le second lot a été trouvé dans le comblement extérieur d'une sépulture féminine en cercueil (SP 298) appartenant à la phase 3a, datée entre 1852 et 1860. Les restes de l'individu n'ont pas permis d'en estimer l'âge au moment du décès et aucun indice ne permettait de relier cet enfant à la sépulture sur laquelle il avait été déposé. Ces deux points, comme nous allons le voir dans la description des artefacts, ont pu être précisés grâce à l'étude technico-typologique des éléments et à la confrontation avec les caractéristiques relevées pour la sépulture SP 462.

La paire de chaussures de la sépulture SP 462⁽⁶⁾ est incomplète. Cependant, les éléments de tige conservés sont suffisamment pertinents pour pouvoir reconnaître l'appartenance typologique des souliers. L'extérieur du dessus de la chaussure est en cuir, de même que les renforts intérieurs (sous-oeillets, contrefort). La tige se compose d'une claque, de deux

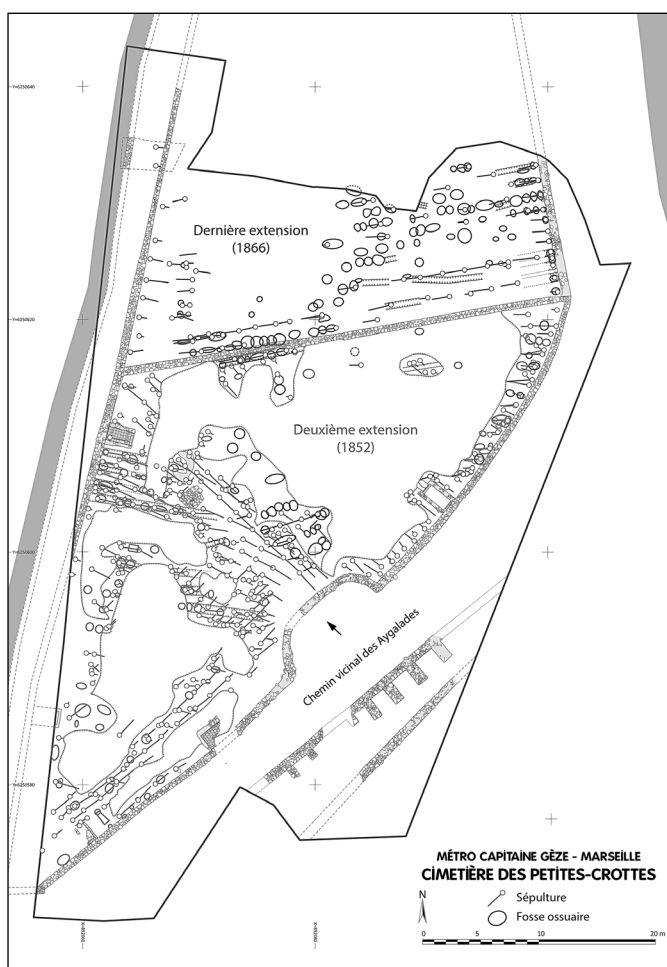


Fig 1 - Métro capitaine Gèze (Marseille), cimetière des petites crottes : plan général du site après 1852 (Nicolas Weydert © INRAP).

(4) Richier, Weydert 2016.

(5) La précision des fourchettes chronologiques des différentes phases d'occupation du cimetière est issue d'une corrélation entre sources écrites et archives du sol, d'après Richier, Weydert 2016.

(6) Numéro d'inventaire : Lot MPC II 2014-zones SP 462-mob 1-droit et C II 2014-zones SP 462-mob 1-gauche.

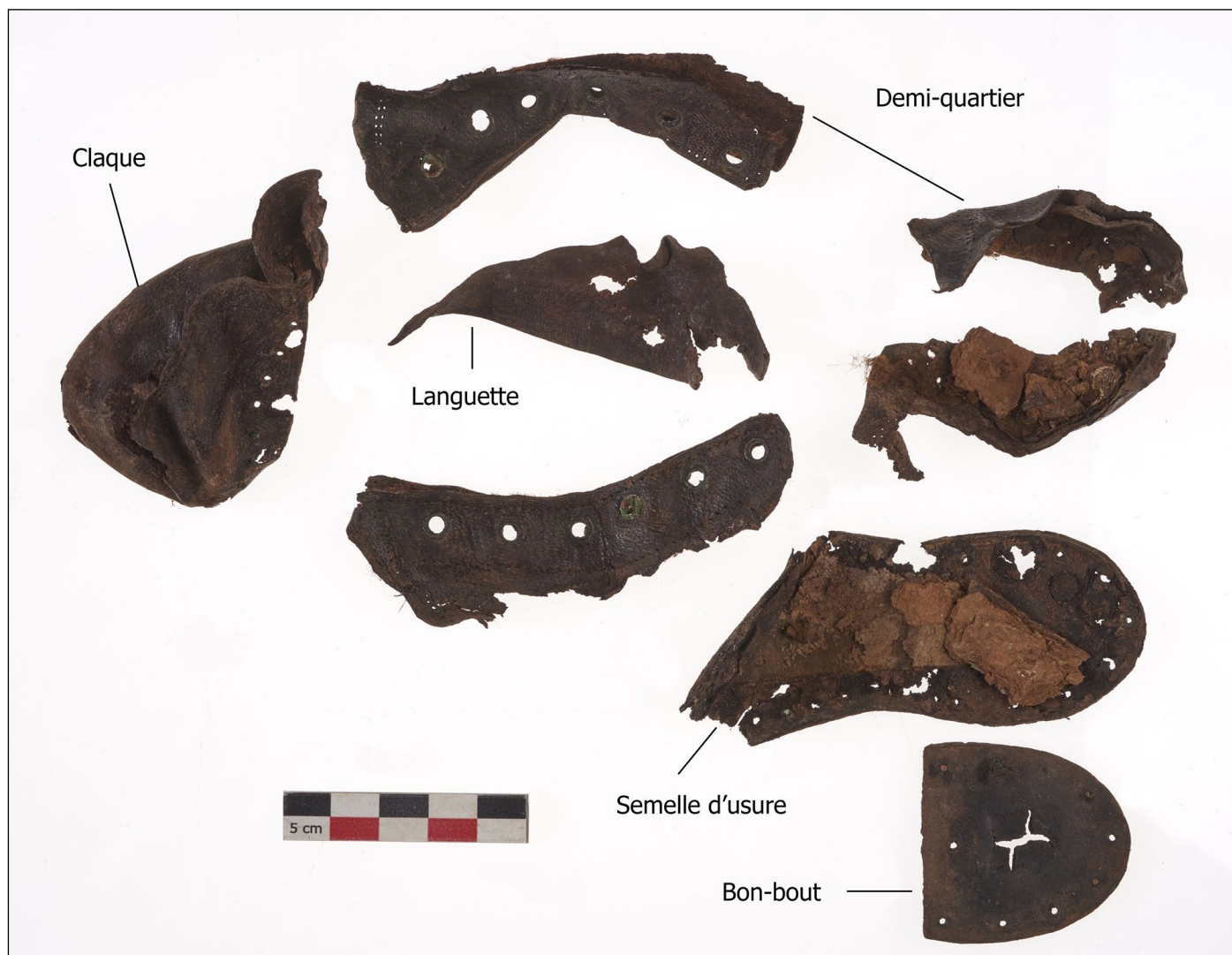


Fig 2 - Vue éclatée de la chaussure gauche de la sépulture 462 (Jean-Gabriel AUBERT © Arc'Antique).

demi-quartiers assemblés suivant l'axe arrière du pied et d'une languette (fig. 2). Les deux demi-quartiers sont lacés sur le devant du pied et les œillets sont renforcés de laiton (fig. 3). Quelques restes de textile coincés entre la tige et les sous-œillets indiquent que la paire de soulier comportait une doublure en textile (fig. 4). La régularité des points de couture (fig. 5), et la technique d'assemblage par chevauchement entre la claque et les demi-quartiers (fig. 5) montrent que les coutures ont été réalisées à la machine à coudre, dont le brevet a été déposé par Maspérgé en 1815. Il faut attendre 1845 pour que Howe y apporte une innovation qui participe au développement de son utilisation : le point navette^[7].



Fig. 3 - Détail du système de laçage montrant la présence d'un œillet en laiton encore en place (Jean-Gabriel AUBERT © Arc'Antique).

[7] Montembault, 1995, p. 5.



Fig. 4 - Détail montrant la présence de textile entre le quartier et le sous-cœillet (Jean-Gabriel AUBERT © Arc'Antique).

(8) Goubitz, 2001, p. 301 ; Swann, 1986, p. 38.



Fig. 6 - Tableau de Pierre Auguste Renoir avec deux enfants portant des bottillons Richelieu (Au jardin du Luxembourg, vers 1881, source Wikimedia Commons).

Le modèle correspond à une bottine, et le fait que la claque soit cousue sur les quartiers l'apparente à la classe typologique des Richelieu. Ce genre de soulier est l'un des modèles les plus courants pour les enfants tout au long du XIXe siècle, ainsi que pendant au moins la première moitié du XXe siècle⁽⁸⁾ (fig. 6).



Zone non utilisée recouverte par la claque au moment de l'assemblage

Fig. 5 - Chaussure droite vue du dessus de la sépulture 462. Le type d'assemblage par superposition des pièces, la régularité et la finesse des coutures très proches l'une de l'autre attestent d'une couture faite à la machine (Jean-Gabriel AUBERT © Arc'Antique).

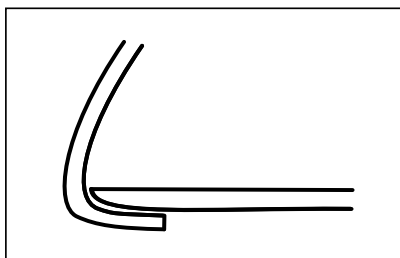


Fig. 7 - Vue en coupe du montage de la tige sur la semelle première (© V. Montebault).

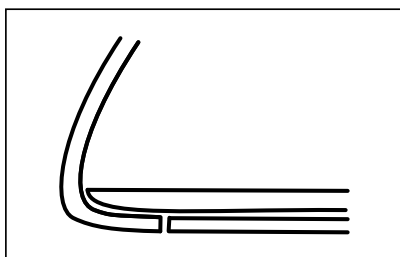


Fig. 8 - Vue en coupe de la mise en place de la garniture (© V. Montebault).

Les opérations de semelage de cette chaussure ont nécessité trois étapes :

- Le montage du dessus sur la semelle première (fig. 7).

- Mise en place de la garniture dans la zone centrale de la semelle première (fig. 8). Cette opération a pour but de rattraper la différence d'épaisseur avec la zone de la semelle première recouverte par la tige.

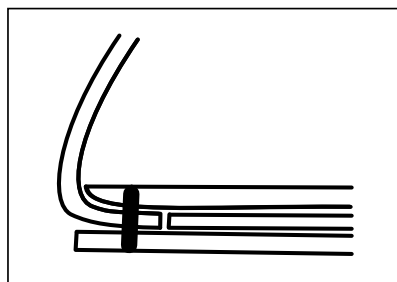


Fig. 9 - Vue en coupe de la pose de la semelle d'usure et de la fixation de l'ensemble par des semences en laiton (© V. Montebault).

- Mise en place de la semelle d'usure, assemblage par cloutage (fig. 9) et pose d'un bon-bout faisant office de petit talon (fig. 10). Sur le pied gauche nous observons les pointes de laiton encore en place.

(9) Une pointure en points de Paris est obtenue en appliquant la règle suivante : longueur du pied en mm / 6,66.



Fig. 10 - Chaussure droite de la sépulture 462 vue du dessous (Jean-Gabriel AUBERT © Arc'Antique).

La semelle comporte un bout pointu. Elle fait 14,5 cm de long. Une semelle est toujours d'une longueur supérieure à celle du pied. Après avoir déterminé la longueur de ce dernier, nous avons converti la valeur en points de Paris, ce qui nous donne la pointure 19⁽⁹⁾.

La chaussure de la sépulture 298⁽¹⁰⁾ est très lacunaire puisque seuls quelques éléments du semelage⁽¹¹⁾ (semelle première, éléments de garniture et la semelle d'usure) nous sont parvenus (**fig. 11**). Aucune appartenance typologique ne peut être attribuée à ce soulier, puisqu'aucun fragment de tige ne s'est conservé.



Fig. 11 - Vue des semelles de la sépulture 298 (Jean-Gabriel AUBERT © Arc'Antique).

L'observation des fragments de semelage montre que des restes de textile sont encore présents entre les deux semelles.

Ce textile coincé entre la semelle première et la semelle d'usure peut correspondre soit au-dessus qui était réalisé en textile, ou alors à la doublure de ce dessus fabriqué à partir d'une autre matière qui a aujourd'hui disparue.

Les opérations de semelage sont identiques à celles identifiées sur la paire de la sépulture SP 462.

Notons que plusieurs pointes sont encore en place, notamment sur le bout du soulier.

La similitude dans les techniques de semelage nous conduit à penser que ces deux ensembles SP 298 et SP 462 sont contemporains. Ainsi l'individu immature aurait été déposé au moment de l'inhumation de la femme adulte de la sépulture 298 ou peu de temps après.

La semelle possède un profil parfaitement symétrique rendant difficile l'attribution de l'objet à un pied droit ou un pied gauche. Cependant, la semelle d'usure présente une lacune au niveau de l'emboitage. Cette altération due à l'usure peut correspondre à deux phénomènes. Tout d'abord elle peut être consécutive à l'attaque du talon du pied lors de la première phase de la marche. Dans une marche dite « normale », le pied attaque le sol sur la face externe du talon. La semelle correspondrait alors à un pied gauche.

Mais, les enfants peuvent avoir des démarches particulières, notamment lorsqu'ils sont en cours d'acquisition de la marche et tant que la voûte plantaire n'est pas formée. Ils présentent ainsi couramment une bascule de la cheville vers l'intérieur. Le pied frotte alors le sol sur la face interne de la chaussure. Si l'enfant de la sépulture 298 a adopté cette démarche, alors la semelle correspond à un pied droit.

A partir de la longueur de la semelle d'usure (12,5 cm.), nous avons estimée celle du pied à 10,5 cm), ce qui, en points de Paris correspond à un 16. Sans pouvoir préciser l'âge à partir de cette valeur, l'ensemble des observations réalisées sur les éléments de cuir permettent de dire que l'enfant de la sépulture 298 est un individu très jeune, mais maîtrisant déjà la marche.

(9) Une pointure en points de Paris est obtenue en appliquant la règle suivante: longueur du pied en mm/6,66.

(10) Inventaire: MPC II 2014-25-SP 298

(11) Pour la définition des termes techniques, se référer au glossaire en annexe.

CONCLUSION

L'analyse technico-typologique des éléments de cuir peut apporter de nombreuses informations sur les objets, même lorsque ceux-ci sont comme ici très lacunaires. En outre, l'observation des traces d'usure et des dimensions permettent d'apporter des compléments aux informations recueillies par l'anthropologie. Ainsi, à Marseille, la contemporanéité des deux sépultures 298 et 462 a été mise en évidence, et l'enfant de la sépulture 298, bien que très jeune, avait déjà acquis la locomotion. Il reste encore une question à résoudre, question à laquelle ne peut répondre le calcéologue : pourquoi ce jeune enfant n'a-t-il pas eu droit à sa propre sépulture ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Goubitz 2001 :

O. Goubitz, *Stepping trough time : archaeological footwear from Prehistoric times until 1800*, Zwolle, SPA, 396 p.

Montembault 1995 :

V. Montembault, « Etude des cuirs provenant du site de la Z.A.C. de l'église à Arcueil : premiers résultats », dans V. Brunet, F. Duceppe-Lamarre, G. Mousset et al., *Arcueil ZAC de l'église : sauvetage urgent. S. I.*, Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, 1995, 20 p.

Montembault 2016 :

V. Montembault, *Chaussures et travail de la peau du IX^e au début du XVI^e siècle dans les centres urbains de France septentrionale* – thèse sur travaux, vol I.1, Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2016, 181 p.

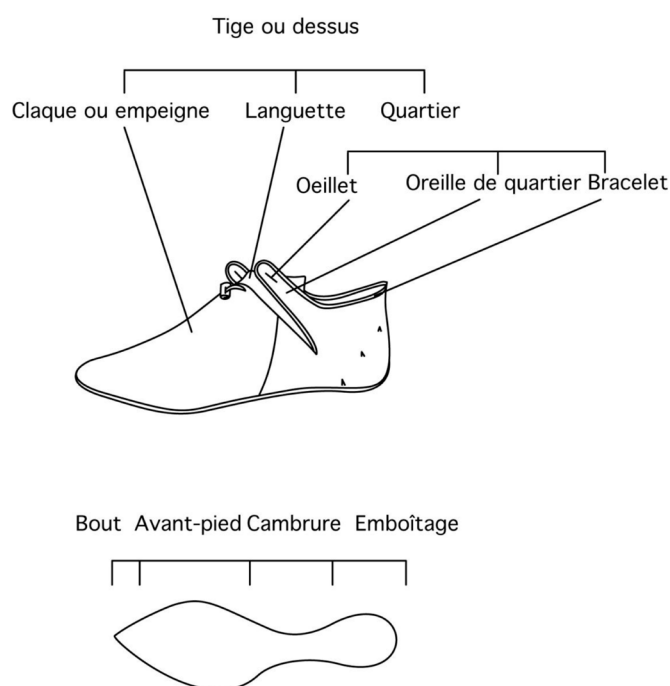
Richier 2016 :

A. Richier, N. Weydert (dir.), « Ancien cimetière des Crottes. Prolongement de la ligne 2 du métro de Bougainville vers Capitaine Gèze – 72 avenue Félix Zoccola, Marseille, Bouches-du-Rhône », RFO de fouille, Inrap Méditerranée, SRA PACA, Avril 2016, 6 volumes, 2266 p.

Swann 1986 :

J. Swann, *Shoes*, London, B. T. Batsford, 96 p.

GLOSSAIRE TECHNIQUE



Bottine :

Petite botte dont la tige monte au-dessus de la cheville et couvre plus ou moins le mollet.

Bon-Bout :

Plaque de cuir placée sous le talon du pied pour servir de couche d'usure au contact avec le sol.

Bout :

Extrémité antérieure de la forme correspondant à la zone des orteils. Partie correspondante de la semelle et du dessus.

Claque :

Pièce du dessus de la tige couvrant l'avant-pied.

Contrefort :

Soutien intérieur de la tige destiné à éviter son affaissement et à maintenir l'arrière du pied en place.

Cou-de-pied :

Mesure du périmètre transversal du pied prise au niveau de l'avant du tarse. Sur une forme ou une chaussure, point le plus élevé de ce périmètre.

Couture piquée :

Couture réalisée en perçant le cuir de part en part.

Demi-quartier :

Une des deux pièces formant l'arrière de la tige et remontant plus ou moins sur le cou-de-pied pour fermer la chaussure.

Dessus :

Ensemble des pièces formant la partie supérieure de la chaussure.

Emboîtement :

Partie arrière de la semelle qui s'emboîte sous le talon du pied.

Empeigne :

Partie avant de la tige couvrant le cou-de-pied et les orteils (synonyme de claque).

Garniture :

Matériau rapporté sous la semelle première et destiné à niveler le dessous de la chaussure avant la pose de la semelle d'usure.

Languette :

Élément prolongeant la claque de manière à protéger le cou-de-pied des frottements du système de fermeture de la chaussure.

Oeillet :

Perforation de forme circulaire servant au passage d'un lacet.

Quartier :

Pièce formant l'arrière de la tige et remontant plus ou moins sur le cou-de-pied pour fermer la chaussure.

Semelage :

Par opposition à la tige, ensemble des pièces constituant le dessous de la chaussure et s'interposant entre le pied et le sol.

Semelle première :

Semelle intérieure en générale assemblée à la tige et sur laquelle repose le pied.

Semelle d'usure : Semelle en contact avec le sol.

Sous-oeillet : Pièce interne de renfort cousue à l'emplacement des œillets afin d'éviter toute déformation et déchirure de la tige.

Tendon d'Achille : Extrémité inférieure des muscles du mollet qui vient s'insérer sur le calcanéum et dont la partie la plus concave représente la limite supérieure de l'emboîtement de la chaussure.

Tige : Par opposition au semelage, partie supérieure de la chaussure, destinée à habiller et protéger le dessus du pied.



Siège social :
1 rue Jean Lary
32500 Fleurance
Tel. 05 62 06 40 26
archeologie@landarc.fr
N° Siret : 523 935 922 00014



Correspondant nord :
7 rue du 11 novembre
77920 Samois-sur-Seine
archeologie@landarc.fr

www.landarc.fr

ISSN 2272-7817

